

N/Réf: SL/AAC/22/31

Direction de L'Education

Mesdames et Messieurs les membres du COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES

Objet : Réunion du Comité

Le 2 1 SEP. 2022

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir participer à la prochaine réunion du Comité de la Caisse des Ecoles, qui se tiendra le :

Mardi 27 septembre 2022 à 18h30

Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Délégation de pouvoirs au Président et au Vice-Président de la Caisse des Écoles
- 2. Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres pour les marchés de travaux, fournitures et services
- 3. Budget Supplémentaire 2022
- 4. Créances Eteintes
- 5. Admission en non-valeur de produits irrecouvrables
- 6. Abrogation de la convention de groupement de commandes pour la passation d'un marché de location et d'entretien du linge pour le personnel de la Cuisine Centrale et le personnel du Centre Technique Municipal
- 7. Avenant à la convention relative aux conditions d'accès au restaurant municipal d'Épinaysur-Seine pour les agents du Trésor Public
- 8. Modifications des tarifs repas 2022 restauration "personnel communal et divers"
- 9. Convention entre la Caisse des écoles et l'Unité d'Enseignement Maternelle Autiste (UEMA) Louis Pasteur-Centre Adam Shelton pour l'accueil d'enfants autistes dans un centre de loisirs maternels. Année scolaire 2022-2023

- 10. Prise en charge exceptionnelle pour la consommation de repas aux centres de loisirs avec l'I.M.E. Adam Shelton à Saint-Denis. Année scolaire 2022-2023.
- 11. Mise en place d'une convention portant sur la mise en œuvre du volet personnel du programme de Réussite Educative
- 12. Compte-rendu des décisions du président en vertu de la délégation accordée en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales

ine Saint Deni

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

L¢ Maire,

Président de la Caisse des Ecoles,

ervé CHEVREAU